



CONFÉRENCE

FAKE NEWS. RÉFLEXIONS SUR LA LOI RELATIVE À LA LUTTE CONTRE LA MANIPULATION DE L'INFORMATION

18 January 2019
Collège Sainte-Barbe, amphithéâtre
Sainte-Barbe

Organisé avec le soutien de l'Institut d'Histoire du Droit (IHD),...

... du Centre Michel de L'Hospital, de l'Institut de l'Ouest : Droit et Europe, de l'Institut des Sciences Juridique et Philosophique de la Sorbonne, ainsi que l'Institut universitaire de France.

Tribonien, la Revue critique de législation et de jurisprudence a l'honneur de vous inviter à sa séance d'étude :

Fake news. Réflexions sur la loi relative à la lutte contre la manipulation de l'information

Programme :

« **Qu'est ce que la vérité ? » - **Une réponse romaine** / Jakob F. Stagl, professeur à l'université du Chili**

« **Le cas de diffamations est tout spirituelle offence** ». **L'introduction du Scandalum dans la jurisprudence des cours anglaises de Common Law au Moyen Âge** / Yves Mausen, professeur à l'université de Fribourg

Les fakes news peuvent-elles être saisies par le droit ? Protéger la société contre elle-même ou défendre la démocratie / François Saint-Bonnet, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Infox : Quelle régulation pour la société de la (dés)information ? / Célia Zolynski, professeur à l'Ecole de droit de la

Sorbonne (Université Paris 1)

Assas Université

Université Paris-Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université